

Les canaux du changement

On espère que le dernier changement effectué au sommet de l'État va consacrer la fin du long processus de dénaturation de la mission publique et d'intérêt général qui, à des degrés divers, l'avait grevé. Cela depuis la naissance de l'État moderne jusqu'à nos jours. Cependant, la palme d'honneur est détenue, à cet effet, par le régime qui vient d'être chassé. La nouvelle équipe au pouvoir a marqué sa différence en mettant en avant le mot d'ordre de justice et de démocratie. Sa différence sera encore plus grande si elle donne au contenu de celui-ci toute sa signification. En adoptant une rupture par rapport à un certain nombre de croyances et de pratiques qui sont bien parties pour s'enraciner dans le conscient du commun des Mauritanien(ne)s : à telle enseigne qu'elles avaient été érigées en système de valeurs.

A cet égard, cette contribution tend à relever un certain nombre d'observations relatives à des éléments déterminants — pour ne citer que ceux-là — et que nous jugeons nécessaires comme préalables à la mise en œuvre de l'action politique future. Il s'agit de la continuité, au stade actuel du processus décisionnel étatique, dans l'adoption de mesures qui soulignent la rupture totale avec les pratiques du régime déchu, d'une harmonie nécessaire entre les membres du nouveau conseil militaire, et de la réorganisation de la vie partisane.

Continuité dans l'adoption de mesures significatives de rupture

D'emblée, les amendements, annoncés par les actuels réformateurs, qui seront apportés à la constitution sont des signes encourageants. Tout comme la volonté de ces réformateurs de rester en dehors du dénouement politique ultérieur. L'ensemble ne manquera pas de susciter l'adhésion des acteurs politiques, et par ricochet celle de la masse populaire.

La nomination du nouveau détenteur du portefeuille de la justice est sur un plan pratique pleine de significations, dans la mesure où ce dernier est appelé à assainir un département clé de la vie publique, et qui a besoin d'un toilettage à fort diluant pour lui rendre sa crédibilité et le mettre à même de remplir sa mission traditionnelle.

D'autant plus que ce nouveau promu a été victime de l'un des volets d'application d'arbitraire du régime déchu. Cela le place devant une obligation de résultats, eu égard à sa connaissance des méandres poussiéreux et glauques de ce département. Et qui sont le produit de vingt et un ans de règne sur mesure.

D'autres initiatives, qui restent à définir, devraient intervenir dans

d'autres secteurs de la vie publique où la liberté d'action au détriment de l'intérêt général était la règle. Ils sont faciles à déterminer, de part l'influence objective et bénéfique qu'ils sont censés engendrer sur la santé économique et sociale du pays.

L'harmonie entre les membres du Conseil militaire

Le calme qui a marqué le déroulement de cette prise de pouvoir doit prévaloir tout au long de la période de transition. Déjà un certain nombre de constats doivent être soulignés, et qui militent en faveur d'une cohésion qui devrait être maintenue : il nous semble que c'est la première fois, en Afrique, qu'on laisse, pour la gestion des affaires courantes jusqu'à nouvel ordre, un gouvernement renversé par un coup d'État. Encore une première, l'absence de couvre-feu. C'est dire tout l'intérêt de déroger, également, en évitant l'émergence classique de clans politiques opposés au sein du conseil. Laquelle avait été enregistrée suite au premier changement de pouvoir de juillet 1978, et qui est, par-dessus tout, classique en pareilles circonstances. Donc, la désolation sera grande si un tel commencement de sérénité dans la gestion des affaires publiques se trouvait altéré par des oppositions qui pourraient se résoudre dans un climat de concertation et de dialogue au sein de cette instance dirigeante. De cette harmonie dépendra la réussite de tout le reste du programme annoncé.

La réorganisation de la vie partisane

Un certain nombre de handicaps objectifs pèsent sur le déploiement d'une vie partisane normale. Il s'agit du niveau de la densité démographique du pays, de l'absence d'une idéologie politique claire capable d'être appréhendée par la majorité des citoyens. Il s'agit en fait de maux imputables à la fatalité et non à une erreur de gestion humaine. Il n'en demeure pas moins que le tableau qu'offre le paysage politique éclaté actuel ne reflète pas ce qui doit être.

On estime qu'une prolifération de partis serait disproportionnée par rapport à une base populaire réduite. L'émergence de deux principaux partis, jusqu'à trois, par la refonte des anciens et la mise en place de nouveaux devraient répondre à des réalités socio-politiques incontournables et qu'on ne peut ignorer : la Mauritanie est plurielle (maures blancs et noirs, négro-africains). Chaque formation politique doit tenir compte de cette pluralité, en ratisant large en vue d'une adhésion la plus équitable et la plus réaliste possible. Afin que chacune reflète fidèlement la richesse ethnique et culturelle du pays. D'œuvrer en vue

d'apporter des solutions aux préoccupations et aux "frustrations" réelles des uns et des autres. Qu'on le veuille ou non, la Mauritanie connaît des clivages très importants : négro-africains qui s'estiment éloignés du centre de décision politique, la majorité des maures noirs qui adoptent la question de l'esclavage comme cheval de bataille politique, immigration de jeunes diplômés. On doit dès à présent éviter de tomber dans l'erreur de faire de ces préoccupations un sujet tabou, comme l'avait fait le régime précédent. A supposer la véracité de ces maux, leur solution ne peut venir qu'à travers le dialogue et le débat approfondi. Qu'on le veuille ou non, il y aura toujours une expression politique bipolaire, comme dans toutes les sociétés humaines, qui traduit un sentiment de changement lent de la société d'une part, et une volonté de déstabilisation des structures ancestrales d'autre part. Les animateurs de chaque expression doivent trouver un terrain d'entente conventionnel qui permettrait une vie politique où tout le monde trouvera son compte.

Cette moralisation de la vie partisane doit s'atteler à expliquer qu'un parti n'est pas une affaire familiale, dans le sens de la mainmise d'une oligarchie donnée sur ses structures dirigeantes. Que la succession à sa tête n'est pas héréditaire, mais relève du choix de l'ensemble de ses adhérents. On pourrait penser qu'il s'agit là d'idées idéalistes, coupées des réalités du pays. Mais on pourrait rétorquer que, généralement, cet argument hâtif est le lot de prédilection des pourfendeurs du parti unique ou à tendance dominante. Qu'il y a dans le lexique du jeu démocratique ce qu'on appelle le changement de l'élite politique et son évolution par la force des choses et par la volonté des acteurs politiques eux-mêmes. Qu'il y a une culture politique non seulement dominée par le plus assis sur le plan financier, mais aussi où une place de choix doit être accordée aux porteurs d'idées et du savoir. Que la vie n'est pas faite seulement de recherche du gain facile mais valorisée par la valeur intrinsèque de la personne, en dehors de l'importance de sa marque de voiture, ou s'il voyage en première classe ou en économique. On n'est pas une société qui vit sur une île. La plupart des citoyens doivent croire, à l'instar du reste du monde, qu'il y a des valeurs autres de positionnement politique et social différent de celui instauré et entretenu par le pouvoir politique depuis des années. Nous ne sommes pas différents du reste du monde. On doit vouloir et espérer afin que notre pays sorte des conséquences de la politique de l'autruche qui prévalait il y a quelques jours.

ME SIDI MOHAMED OULD SIDI
DOCTEUR EN SCIENCE POLITIQUE
AVOCAT À LA COUR